

ÉVALUATION FINALE DU NIVEAU B1 ET B2 DU CECRL

EXPRESSION ORALE

Objectifs : *capacité à prendre la parole en continu + aisance à réagir avec un interlocuteur.*

B1 : peut aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points ;

B2 : peut méthodiquement développer une présentation ou description soulignant les points importants et les détails pertinents. Peut faire une description et une présentation détaillées sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en développant et justifiant les idées par des points secondaires et des exemples pertinents.

GRILLE D'ÉVALUATION

Le critère de l'aisance pourra être un facteur important pour établir la différence entre les niveaux B1 et B2. Il s'agit de vérifier l'aptitude à parler plus ou moins longtemps, le temps des pauses, le débit régulier ou plus discontinu, les hésitations.

Fiche d'évaluation	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
Correction grammaticale	-- ++	-- ++	-- ++
Correction lexicale			
N'est pas obligé de se limiter dans l'emploi de structures complexes.			
Aisance : peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier (hésitations acceptées mais pas de longues pauses).			
Prononciation			
Capable de s'auto-corriger.			
Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent.			
Logique et cohérence dans l'argumentation.			
Peut fournir des informations secondaires, des détails et des exemples pertinents.			
Peut faciliter la poursuite d'une discussion.			
Capable d'exprimer son point de vue en interaction.			

Évaluation de la prise de parole en continu : l'élève doit être capable de faire un monologue de 10 mn environ : peut relater en détails ses expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions (expérience scolaire, universitaire, sportive, voyage, vacances ...)

Évaluation de l'interaction : conversation de 20 mn environ avec un ou plusieurs professeurs. L'élève peut développer une argumentation claire, en élargissant et confirmant ses points de vue par des arguments secondaires et des exemples pertinents (sujet d'actualité).

COMPRÉHENSION ORALE

Objectif : Évaluer la compréhension de l'oral grâce à un document authentique. Écoute audio ou vidéo de 3 mns. Durée de l'épreuve : 30 mn.

B1 : peut comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne ou relatifs au travail en reconnaissant les messages généraux et les points de détails.

B2 : peut comprendre une langue orale standard en direct ou à la radio sur des sujets familiers et non familiers se rencontrant normalement dans la vie personnelle, sociale, universitaire ou professionnelle.

Peut comprendre les idées d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme, sur un sujet concret ou abstrait et dans une langue standard, y compris des discussions techniques dans son domaine de spécialisation.

L'évaluation peut porter sur 2 écoutes différentes :

- un dialogue entre 2 natifs sur un sujet de la vie quotidienne (15 mn)
- un sujet adapté à la spécialisation professionnelle (15 mn).

GRILLE D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation commune	Nb d'écoutes	Non acquis	En cours d'acquisition	acquis
Peut discerner l'essentiel (qui parle, de quoi, quand).		-- ++	-- ++	-- ++
Peut comprendre et extraire l'information essentielle ayant trait à un sujet courant prévisible.				
Peut comprendre les idées secondaires, les informations secondaires.				
Peut comprendre des expressions de la langue courante type dictons, proverbes ...				
Peut comprendre l'articulation de l'argumentation.				
Peut comprendre une intervention longue.				
Peut comprendre une discussion technique propre à son domaine d'activité.				
Peut comprendre le lexique technique propre à son domaine d'activité.				

COMPRÉHENSION ÉCRITE

Objectif : les supports choisis pour l'évaluation de la compréhension de l'écrit offriront une variété de documents écrits de façon à vérifier l'ampleur des connaissances. Les documents seront authentiques, récents et variés. Ils seront choisis en fonction du niveau à évaluer. Durée : 60 mn.

B1 : peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.

B2 : peut lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective. Possède un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.

GRILLE D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation commune	Non acquis	En cours d'acquisition	acquis
Peut discerner l'essentiel (qui parle de quoi, quand ...)	-- ++	-- ++	-- ++
Peut comprendre et extraire l'information globale.			
Peut comprendre une information particulière.			
Peut comprendre une information détaillée.			
Peut comprendre l'implicite.			
Peut comprendre une correspondance courante dans son domaine.			
Peut discerner le point de vue de l'auteur.			
Peut comprendre les articles spécialisés hors de son domaine.			

EXPRESSION ÉCRITE

Objectif :

B1 : peut écrire de brefs essais simples sur des sujets d'intérêt général. Peut résumer une source d'informations factuelles sur des sujets familiers courants et non courants dans son domaine, en faire le rapport et donner son opinion.

B2 : peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation. Peut synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses. Peut faire le compte rendu d'expériences, écrire la description d'un voyage récent.

Durée : 30 mn

GRILLE D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation commune	Non acquis	En cours d'acquisition	acquis
Mobilisation lexicale	-- ++	-- ++	-- ++
Mobilisation grammaticale			
Articulation et enchaînement des idées.			
Cohérence			
Prise en compte du destinataire			
Capable d'exprimer son point de vue.			
Peut illustrer par des exemples pertinents.			

Évaluation : l'exercice d'expression écrite traité par l'élève ou le stagiaire n'aura jamais été abordé et sera totalement inconnu lors de l'évaluation. Le projet professionnel du stagiaire sera pris en compte.